



FEUILLE DE ROUTE

**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

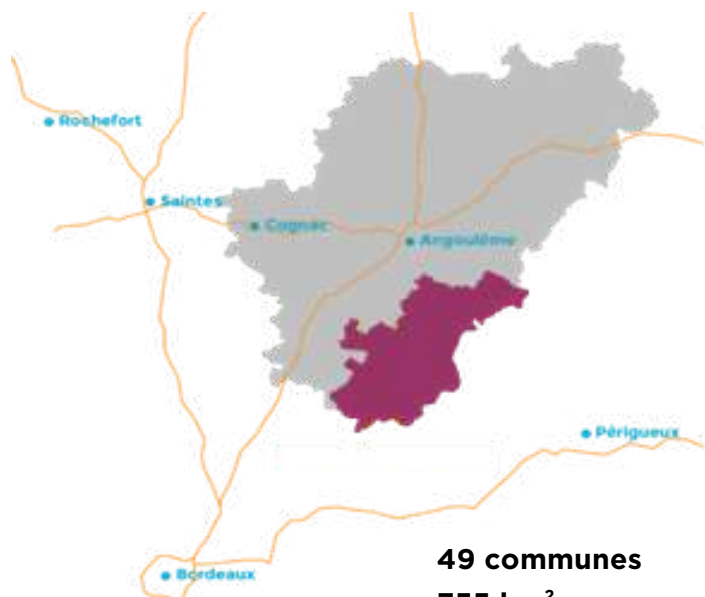
2025 - 2027

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
LAVLETTE TUDE DRONNE**





Lavalette Tude Dronne, territoire engagé pour la transition écologique



49 communes
755 km²
17 545 habitants

Le programme « **Territoire Engagé pour la Transition Ecologique** » vise à accompagner les collectivités dans leur démarche de transition écologique. Ce dispositif, soutenu par l'ADEME, permet d'engager une démarche de progression continue à partir d'un **état des lieux** initial. Pour ce faire, la collectivité définit une **stratégie et un plan d'action** lui permettant de mener des actions en interne et sur ces différents champs de compétences.

Plusieurs étapes

1.

**RÉALISER UN
ÉTAT DES LIEUX**

*Avril à septembre
2024*

2.

**CONSTRUIRE LA
STRATÉGIE
TERRITORIALE**

*Octobre à Janvier
2025*

3.

**CONSTRUIRE UN
PLAN D'ACTION**

*Février à Juin
2025*

4.

**MISE EN OEUVRE, SUIVI
ET ÉVALUATION DES
ACTIONS**

2

Diagnostic des enjeux

Données issues de l'AREC (Agence Régionale d'Évaluation Environnement et Climat 2021) et du Schéma Directeur des Énergies (Nepsen 2021)



1. Bilan énergétique

Le bilan énergétique quantifie les niveaux de consommation du territoire ainsi que la dépendance énergétique. L'énergie consommée sur le territoire se trouve sous 3 formes : chaleur, électricité et carburant. Elle provient de différentes sources : fossile, renouvelable, nucléaire.

2. Potentiel de développement des énergies renouvelables (Enr)

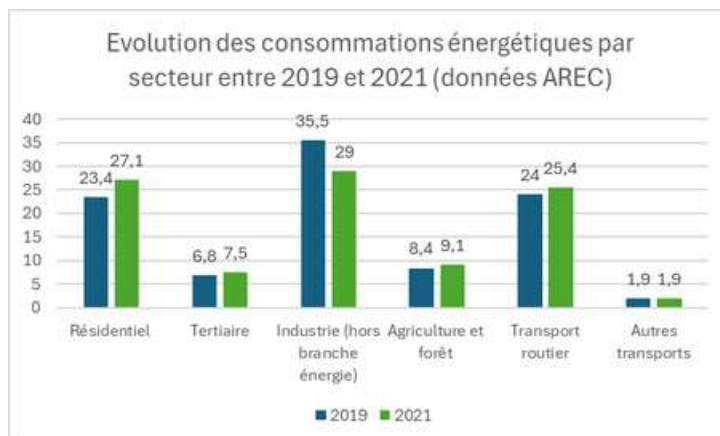
Selon une étude réalisée en 2021, **500 Gwh** pourraient être produits annuellement en plus de la production actuelle sur le territoire, en mobilisant massivement nos potentiels de développement

3. Bilan des émissions de gaz à effet de serre (EGES)

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre intègre les émissions d'origine énergétique issues du bilan énergétique et les émissions non énergétiques issues de l'agriculture et l'élevage, de la construction, des déchets ou encore de l'alimentation.

639 GWH

ÉNERGIE FINALE CONSOMMÉE EN 2021 SUR LE TERRITOIRE



58 % de l'énergie consommée est d'origine fossile en 2021 (carburant, fioul, gaz naturel et une partie de l'électricité)

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

14 % EN 2019 À 29.7 % EN 2023 :

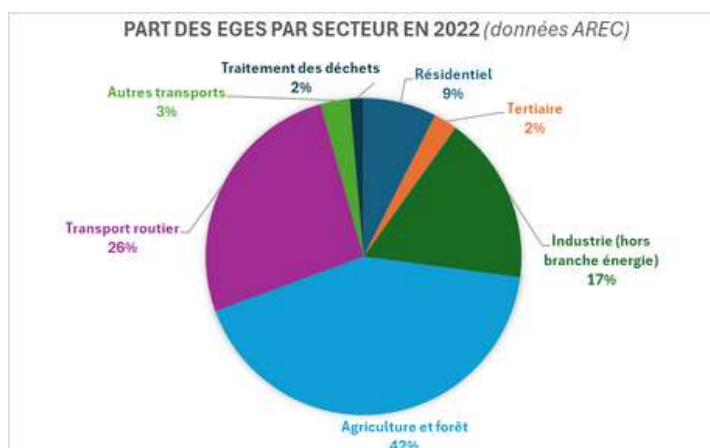
40.5 % ISSUS DU BOIS - ÉNERGIE

42.3 % ISSUS DU PHOTOVOLTAÏQUE

Le potentiel repose à **64 %** sur le développement du photovoltaïque dont **92 % sur toiture !**

207 KTCO2E*

61.5 % DES ÉMISSIONS DU TERRITOIRE SONT D'ORIGINE ÉNERGÉTIQUE EN 2022



*Kiltonne de dioxyde de carbone équivalent

= unité permettant d'uniformiser et mesurer l'impact des différents gaz sur l'effet de serre.

4. Bilan de la séquestration carbone

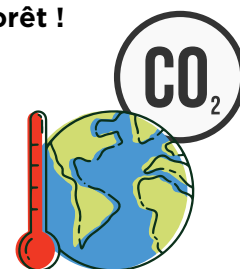
La séquestration carbone correspond à la captation du CO₂ présent dans l'atmosphère via des processus naturels biologiques (photosynthèse). Le bilan permet de regarder annuellement les flux échangés entre l'atmosphère et les écosystèmes terrestres (sols et forêts notamment).



27 % de la surface du territoire composée de forêts
77.4 % du stock additionnel annuel de carbone provient de la forêt !

5. Vulnérabilité du territoire aux changements climatiques

Les prévisions liées aux changements climatiques nécessitent une adaptation des territoires face à la hausse des températures et l'augmentation des épisodes de sécheresse, une nouvelle répartition des précipitations annuelles, ainsi qu'une augmentation des aléas climatiques extrêmes (tempête, grêle, canicule...).



Espaces agricoles

Risque de reconversion de prairies permanentes (baisse élevage, enjeu qualité de l'eau), enjeu d'adaptation des pratiques aux changements climatiques et développement Enr

Cours d'eau

Risque d'inondation et baisse de la ressource en eau

Forêt

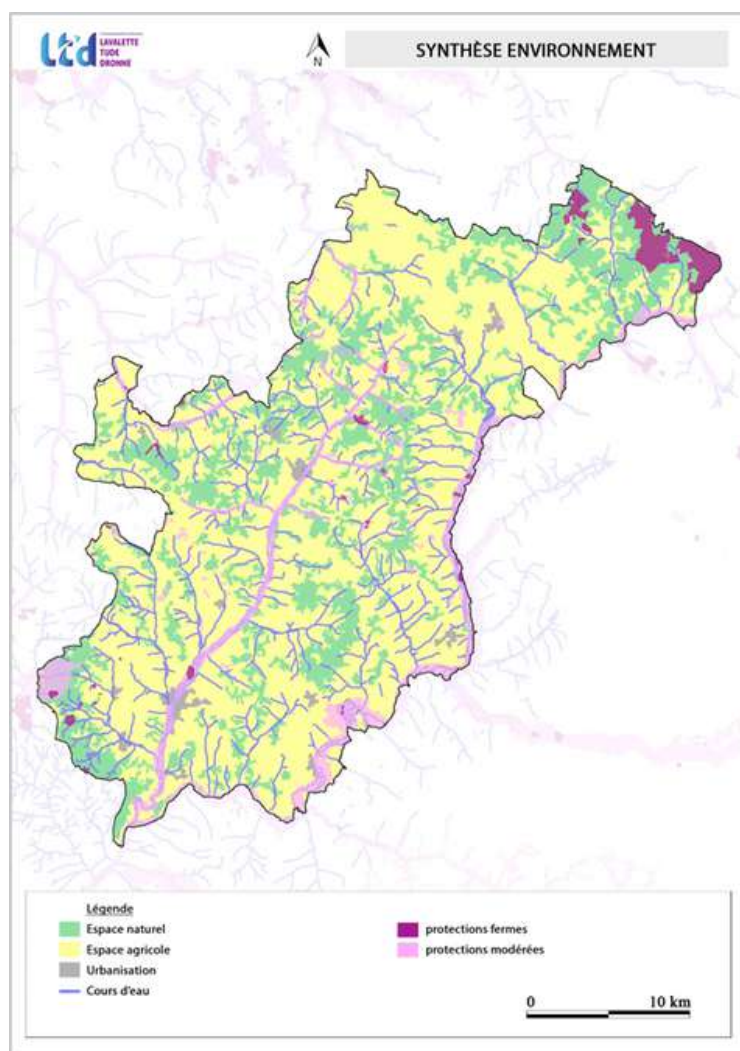
Augmentation du risque incendie, acidification des sols et destruction des écosystèmes

Milieux naturels remarquables

Fragmentation, faibles protections

Bâti

Augmentation des îlots de chaleur, retrait et gonflement des argiles





La stratégie territoriale

Améliorer encore la qualité de vie et l'attractivité du territoire, pour et avec les citoyens, en réduisant notre consommation de ressources, nos impacts sur la biodiversité et nos contributions aux changements climatiques.

Conscients du coût de l'inaction pour le territoire, les élus de la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne souhaitent mettre en œuvre une politique de transition écologique **TRANSVERSALE** à ses différents champs de compétences et **PARTAGÉE** avec les acteurs locaux et les habitants du territoire.



Commission Développement Durable du 21/03/25

Intercommission Développement Durable & Bâtiment du 12/12/24



Stratégie énergétique et climatique

2030

- 1/3 des besoins énergétiques couverts par les Enr
- Document de planification écologique

2050

- Autonomie énergétique
- Autonomie alimentaire
- Neutralité carbone

Axes stratégiques



Exemplarité, sobriété et efficacité



Agriculture, biodiversité, eau et forêt



Énergies renouvelables



Mobilité



Économie circulaire



Projets citoyens



Plans d'action 2025 - 2027

Le plan d'action s'articule autour de 6 axes stratégies, définis par les élus de la Commission Développement Durable et validés en Comité de Pilotage "Transition Écologique".



Exemplarité, sobriété et efficacité

Réduire l'impact environnemental des infrastructures publiques

- Améliorer la connaissance et le suivi de nos bâtiments
- Sensibiliser les usagers à la sobriété énergétique
- Définir un plan d'investissement pour la rénovation énergétique de nos bâtiments
- Définir des règles environnementales fortes pour la construction de tous nouveaux bâtiments



Économie circulaire (ECI)

Jouer un rôle de facilitateur et de communication sur les sujets de l'ECI

- Identifier les acteurs de l'économie circulaire sur le territoire
- Maintenir et valoriser notre démarche autour de l'alimentation et des circuits courts dans la restauration scolaire
- Développer une politique interne d'achats éco-responsables et de réemploi
- Formation des agents et des élus



Énergies renouvelables (Enr)

Développer la filière photovoltaïque sur toiture en priorité

- Réguler le développement de projets photovoltaïques au sol et éoliens pour protéger l'impact sur les paysages, l'attractivité résidentielle et touristique
- Développer la solarisation des toitures des bâtiments publics en autoconsommation collective
- Développer les réseaux de chaleur individuels ou collectifs
- Encourager et accompagner l'émergence de projets citoyens

Conférence "Négawatt"
(novembre 2024)





Agriculture, biodiversité, eau et forêt

Préserver l'environnement et la qualité de nos paysages

- Prévoir des mesures de protections de nos espaces naturels dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Accompagner l'évolution des modèles agricoles et soutenir une agriculture nourricière sur le territoire
- Encourager la gestion durable de la forêt et la préservation de la ressource en eau
- Développer les partenariats autour de l'enjeu « eau » avec les opérateurs locaux
- Développer les espaces naturels dans les zones artificialisées



Projets citoyens

Permettre aux habitants d'avoir la capacité d'agir face aux enjeux de demain

- Avoir une représentation de la société civile dans le Comité de Pilotage
- Sensibiliser, communiquer, informer les habitants sur les enjeux Climat Air Énergie et Économie Circulaire du territoire



Mobilité

Encourager les changements de pratiques de mobilités

- Mieux communiquer sur les offres de transports en commun existantes
- Faciliter l'usage des mobilités décarbonées en proposant des solutions (ex : services de location de véhicules électriques, aménagements de pistes cyclables, stationnements sécurisés, bornes de recharges...)
- Faciliter l'accès des services aux habitants (ex : navette vers les centralités, commerces ambulants...)



Visite du parc éolien citoyen d'Andilly Les Marais (mars 2025)



S'ENGAGE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !



WWW.LAVALETTE-TUDE-DRONNE.FR

